CIRE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

AGENCES REGIONALES DE SANTE DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE-COMTE

Le point épidémio

Surveillance sanitaire en Bourgogne et en Franche-Comté

Point n°2013/16 du 18 avril 2013

Informations du jeudi 11 au mercredi 17 avril 2013

| A la Une |

Le nouveau calendrier vaccinal

Le calendrier vaccinal français est révisé chaque année, mais cette année le Haut Conseil de la santé publique a procédé à une remise à plat complète avec un double objectif :

- assurer à tous les âges de la vie une protection optimale en n'administrant que le nombre d'injections vaccinales strictement nécessaire ;
- rendre le nouveau calendrier plus facilement lisible et mémorisable, donc applicable.

Ainsi pour le nourrisson, le schéma vaccinal est simplifié en s'inspirant de l'expérience d'autres pays européens, avec 2 primo-vaccinations (au lieu de 3 auparavant) à 2 et 4 mois, avec rappel à 11 mois pour la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche et *Haemophilus influenzae*. Le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons est désormais administré à 12 mois puis à 16-18 mois, accroissant son efficacité

Chez le jeune, les rappels sont prévus à 6 ans, puis entre 11 et 14 ans en ajoutant dorénavant la coqueluche à la diphtérie au tétanos et à la poliomyélite, plus le papillomavirus entre 11 et 14 ans pour les filles.

Pour l'adulte, les rappels sont préconisés à âge fixe (25 ans, 45, 65 ans, puis tous les 10 ans du fait de l'immunosénescence), ce qui facilite la mémorisation pour les patients et les médecins.

Dans le cadre de la semaine européenne du 20 au 27 avril, le ministère chargé de la Santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) proposent différents documents sur ce nouveau calendrier que vous pouvez télécharger : http://www.semaine-vaccination.fr/documents_particuliers.html

Pour en savoir plus :
http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire/Derniers-numeros-et-archives/Archives/2013/BEH-n-14-15-2013

| Fait marquant |

Une mise à jour de la définition de cas possible de grippe à virus A(H5N1) est disponible sur le site de l'InVS depuis le 16 avril 2013. Le Japon a été retiré de la liste des pays touchés.

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2010-2013, données au 18/04/2013

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2010	2011	2012*	2013*	2010	2011	2012*	2013*
IIM	7	6	6	4	3	6	4	1
Hépatite A	60	15	17	2	6	19	7	3
Légionellose	77	40	49	6	76	26	75	7
Rougeole	52	174	2	0	162	316	13	3
TIAC[1]	15	15	11	2	22	26	17	3

[1] Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2013 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 18/04/2013

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M*	A*	M*	A*	M*	A*	M*	A*	M*	A*	M*	A*	M*	A*	M*	A*
IIM	0	1	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Hépatite A	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0
Légionellose	0	1	0	2	0	2	0	1	0	1	0	2	0	3	0	1
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
TIAC[1]	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1

[1] Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Surveillance non spécifique (Sursaud) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SAnitaire des Urgences et des Décès (Sursaud). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

Commentaires :
Pas d'augmentation inhabituelle.

Complétude :
Les indicateurs des centres hospitaliers d'Autun, de Chalon-sur-Saône, de Montceau-les-Mines (SIH), de Sens, de l'Hôtel Dieu du Creusot et de Dijon n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1.

| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences (courbe bleu) et hospitalisations (courbe rouge) dans nos 2 régions

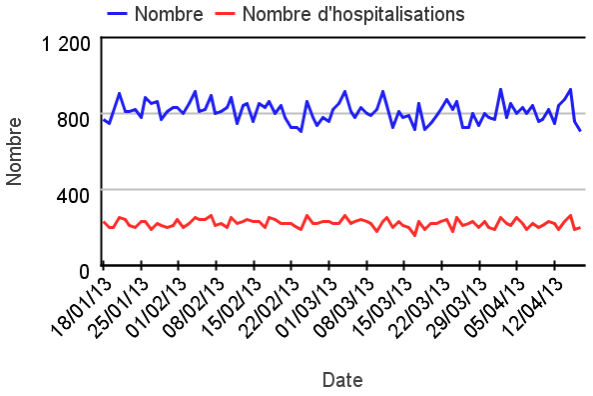

| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels (courbe bleu) et de diagnostics (courbe rouge) des SOS Médecins de nos 2 régions

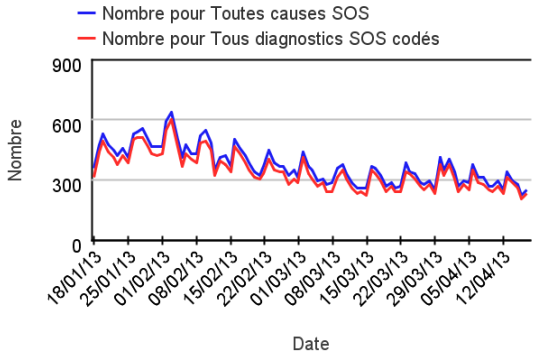

| Figure 3 |

Nombre d'appels régulés par les SAMU de nos 2 régions

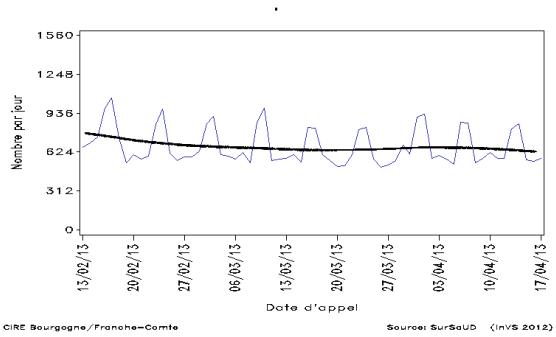

| Figure 4 |

Nombre de décès issus des états civils de nos 2 régions

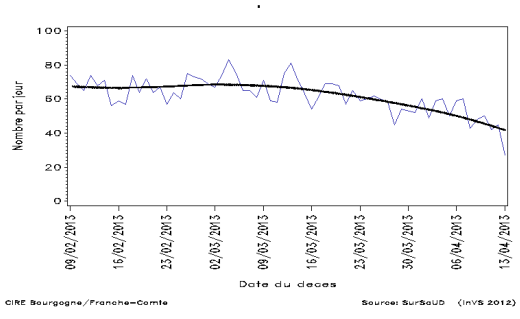

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®,
ARS sièges et délégations territoriales,
Samu Centre 15,
Laboratoire de virologie de Dijon,
Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté,
ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS http://www.invs.sante.fr, du Ministère chargé de la Santé et des Sports http://www.sante-sports.gouv.fr, de l'Organisation mondiale de la Santé http://www.who.int/fr.

Equipe de la Cire Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Anne Serre
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Assistante
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication
Françoise Weber, Directrice Générale de l'InVS

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne/Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Permanence : 06 74 30 61 17
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franchecomte-cire@ars.sante.fr
http://www.invs.sante.fr